



LES MOUVEMENTS

*Des heures de fol amusement
pour les petits et les grands*



Qu'est-ce que c'est ?

- C'est :
 - une trace administrative des changements de services tant au niveau responsabilité médicale que d'hébergement.
 - l'élément de base permettant l'application des bonnes règles de facturation
 - une partie des données statistiques permettant le pilotage de l'établissement mais aussi – via les remontées nationales – un moyen de quantifier l'activité de la clinique sur son territoire.
 - Un moyen d'évaluer les charges de travail/de coût/de recettes/etc...
 - (et plein d'autres choses)



Combien y-a-t-il de « cliniques » à Lesparre ?

- 1 ensemble de bâtiments : 1 établissement géographique
- Mais qui contient plusieurs entités avec 3 modes de facturation s'auto-excluant formant autant de « sous »-cliniques.
 - Les soins externes :
 - Consultations
 - Mais aussi partie non hospitalière des Urgences
 - L'hospitalisation MCO
 - Complète ou de jour (programmé)
 - Via les urgences (UHCD & non programmé)
 - L'hospitalisation SSR
 - Complète

*Il existe aussi un autre mode dont nous avons pas de lits pour ...
la psychiatrie.*

Quelques définitions

- **Entrée** : le 1^{er} mouvement à l'arrivée d'un patient
- **Sortie** (réelle) : le dernier mouvement d'un séjour
- **Sortie** (médicale) : pas réellement un mouvement, décision médicale de faire sortir le patient (fin de la prise en charge médicale)
- **Sortie** (prévisionnelle) : pas réellement un mouvement, date à laquelle on pense faire sortir le patient
- **Transfert** : la **sortie** d'un patient vers un autre établissement médical ou médico-social, sortie d'un patient vers une unité du même établissement mais d'une autre activité (MCO/SSR/PSY).
 - ⊗ On ne peut pas transférer depuis une consultation, p. ex. « cs urgences » ; c'est une sortie « simple »
- **Mutation** : le changement d'**unité fonctionnelle** d'un patient au sein d'un même établissement avec des particularités en cas de changement d'activité
- **Déplacement** : CQFD, un patient changé de lit au sein de la même UFM et UFH
- **Unité fonctionnelle (UF)** : regroupement administratif de lits
 - **UF Médicale** : regroupement de responsabilité (Médecine/UPOG/Dialyse/...)
 - **UF d'Hébergement** : regroupement physique (Rez de chaussée/1^{er} étage/...)

Tout patient admis se trouve obligatoirement hébergé dans une **UFM** **ET** une **UFH** (visibles dans le bandeau patient)

Le parcours du patient



ENTRÉE



PLEINS DE TRUCS



SORTIE



L'entrée

L'entrée

- Créer un dossier : vous savez !

Admission

MEDOC | Changer UF

Recherche patient/séjour

Sélection de patient

Nom (24)

Prénom (4)

Né(e) le

Sexe ☒ Tous ☐ OMOFOA renseigner

IPP

Voir séjours ☒



BYADIS Marie Therese Née... x

hformation.pavillon-mutualite.net/a

Rechercher

Mardi 5 janvier 2021 11:47

CMM - Administrateur | v1.2001.18

MEDOC | Changer UF

Portail / Recherche patient/séjour / Synthèse séjour 686143265

Frédéric SENIS

BYADIS Marie Therese

486143265

CanIPA - CANTIN Patrice

3252 - Surveillance Continue

5500 - Surveillance continue

synthèse patient Synthèse séjour Synthèse générale Portail Médical

Annnonce

Données Vitale

Hypothèses initiales

Patient

Photo patient

Document Externe

Séjour

Couverture sociale

Prise en Charge

Mouvements

Étapes de prise en charge

PS du séjour

Recueils

Séjour

Date Mode UF médicale

Entrée 05/09/2020 13:28 85 - Direct avec passage par le service d'accueil des urgences 3252 - Surveillance Continue

Sortie 09/09/2020 14:00 8 - Retour domicile

Durée 4 jours

Statut du séjour

Situation financière - Séjours du patient seulement

Aucun solde patient

Aucun chèque à échéance

RSS/RSP

N°	Resp.	RSP	Début	E	Fin	S	État	Fin.	Sign.	Fac.	GHM	GHS/GI
19677	CANTPA		05/09/2020	85	09/09/2020	8	!					

Enregistrement effectué.

Page précédente Annonce MCO Annonce SSR/PSY Pré admission **Admission**



(...)

L'entrée

Bien renseigner les paramètres d'entrée (**fond bleu=obligatoire**)

- **Date / heure** (automatique)
- **UFM** : Toujours 3503 (=cs Urgences)
- **Mode PMSI**
- **Mode PSPH**
- Penser aussi à **Mode de Transport** et **PEC durant le transport** (disponible aussi sur le dossier IOA)

Entrée * 05/01/2021 Mardi 08:24

UF Médicale * 3503 - Consultation Urgences → 3503

Établissement

Mode PMSI * 8 - Domicile →

Mode PSPH * 6 - Admission en urgence depuis domicile du malade →

Mode de transport PERSO - Moyen personnel (à pied, en taxi, en voit →

PEC durant transport

Hospit Antérieure Avec pas ☐ Transfert > 48H ☐

Chambre particulière ☐ Demandée le Médicale ☐

Lit/poste

UF hébergement * 5100 - Urgence - secteur → 5100

Mode PMSI

61 - Mutation depuis une unité de soins courte durée

62 - Mutation depuis une unité de soins suite et de réadaptation

63 - Mutation depuis une unité de soins longue durée

64 - Mutation en provenance de psychiatrie

66 - Mutation depuis une unité d'hospitalisation à domicile

8 - Domicile ←

85 - Direct avec passage par le service d'accueil des urgences

87 - Direct en provenance d'une structure d'hébergement médico-sociale →

88 - Direct en provenance d'un service de soins infirmier à domicile ←

Mode PSPH

0 - Transfert d'établissement géographique à l'intérieur d'une entité juridique

1 - Admission après consultation d'un médecin de l'établissement

2 - Malade envoyé par un médecin extérieur

3 - Transfert autre établissement juridique

4 - Admission en urgence suite à un accident voie publique

5 - Admission suite à accident de travail

6 - Admission en urgence depuis domicile du malade

7 - Autres admissions en urgence

8 - Autres modes d'entrée

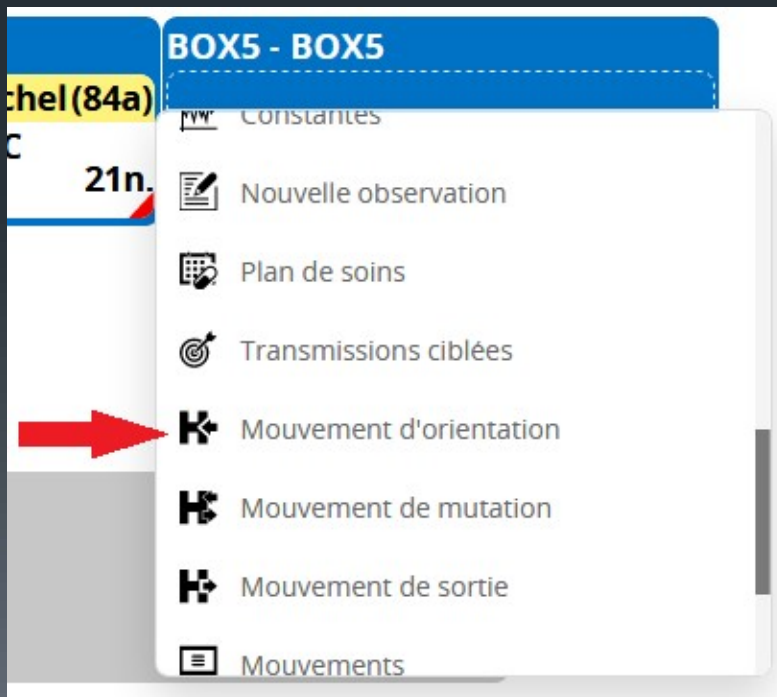
9 - Mode d'entrée inconnu



Le passage en UHCD

Les mouvements depuis les consultations d'urgence

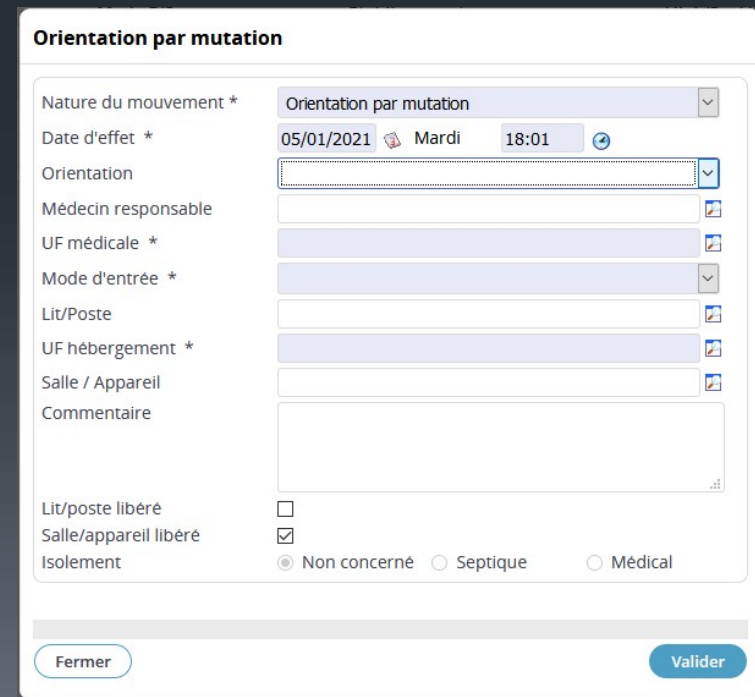
- La consultation d'urgence est absorbée dans l'hospitalisation qui en découle.
- Il faut donc réaliser un mouvement spécifique valable **UNIQUEMENT** dans ce cas là.
- HM appelle cela un « mouvement d'orientation » ou « Orientation par mutation »
- Depuis les urgences, aucun autre type de mouvement n'est valide à part des **sorties** et les **déplacements** simples sans changement d'UFM.
- **DONC tirer un patient depuis un box vers un lit porte NE CREE PAS LE BON MOUVEMENT,** il faut faire le **mouvement d'orientation**.



chel (84a)
C
21n.

BOX5 - BOX5

- Constantes
- Nouvelle observation
- Plan de soins
- Transmissions ciblées
- Mouvement d'orientation**
- Mouvement de mutation
- Mouvement de sortie
- Mouvements



Orientation par mutation

Nature du mouvement * Orientation par mutation

Date d'effet * 05/01/2021 Mardi 18:01

Orientation

Médecin responsable

UF médicale *

Mode d'entrée *

Lit/Poste

UF hébergement *

Salle / Appareil

Commentaire

Lit/poste libéré ☐

Salle/appareil libéré ☒

Isolément ☒ Non concerné ☐ Septique ☐ Médical

Fermer Valider



Le passage en service

Hospitalisation depuis la consultation Urgences

- Si le patient n'a pas déjà été placé administrativement en UHCD, il faut d'abord faire le **mouvement d'orientation** (cf. étape précédente) **AVANT tout autre mouvement.**



99% des erreurs !

- **Quand faire CS->UHCD->SERVICE**
 - **Quasiment TOUJOURS**, cela permet de tracer l'activité plus lourde générée par cette prise en charge au sein du service
- **Quand faire CS->SERVICE**
 - **Quasiment jamais**, éventuellement en cas d'hospitalisation d'une chirurgie (ortho) qui aurait pu être faite en ambulatoire le lendemain mais qui ne rentre pas chez elle dans l'intervalle pour des raisons organisationnelles.
- Ne vous posez pas trop de questions, entre ces 2 façons de faire :
L'important c'est le type de mouvement, et de bien saisir une UFM d'hospitalisation comme destination.

Le mouvement de mutation

- Se fait au sein du même type d'activité (« clinique ») EXCLUSIVEMENT

Donc, petit quiz :

- CS URG => Service MCO

NON : Mouvement d'orientation

- CS URG => UHCD

NON : Mouvement d'orientation

- UHCD => Service MCO

OUI

- Service MCO => Service MCO

OUI

- SSR => Service MCO

NON : Sortie+Entrée

- SSR => Cs Urgences

JAMAIS

- SSR => UHCD

NON : Sortie+Entrée

- MCO => SSR

NON : Sortie+Entrée

Les 2 types d'UF

L'UF Médicale

- Regroupe les patients par responsabilité, spécialité médicale et/ou mode de prise en charge
- Important pour évaluer la charge médicale
- Un hébergé est dans l'UFM du médecin qui s'en occupe
- Une mutation d'UFM est un mouvement « virtuel » (le patient reste à la même place, c'est le médecin responsable qui change)

L'UF Hébergement

- Regroupement physique des lits
- Important pour, par exemple, évaluer la charge de travail paramédicale
- C'est ce que vous appelez un « service ».
- Un hébergé est dans l'UFH qui contient sa chambre.
- Une mutation d'UFH est un déplacement physique du patient entre 2 services, potentiellement sans changement de médecin responsable

Exercices UFM/H

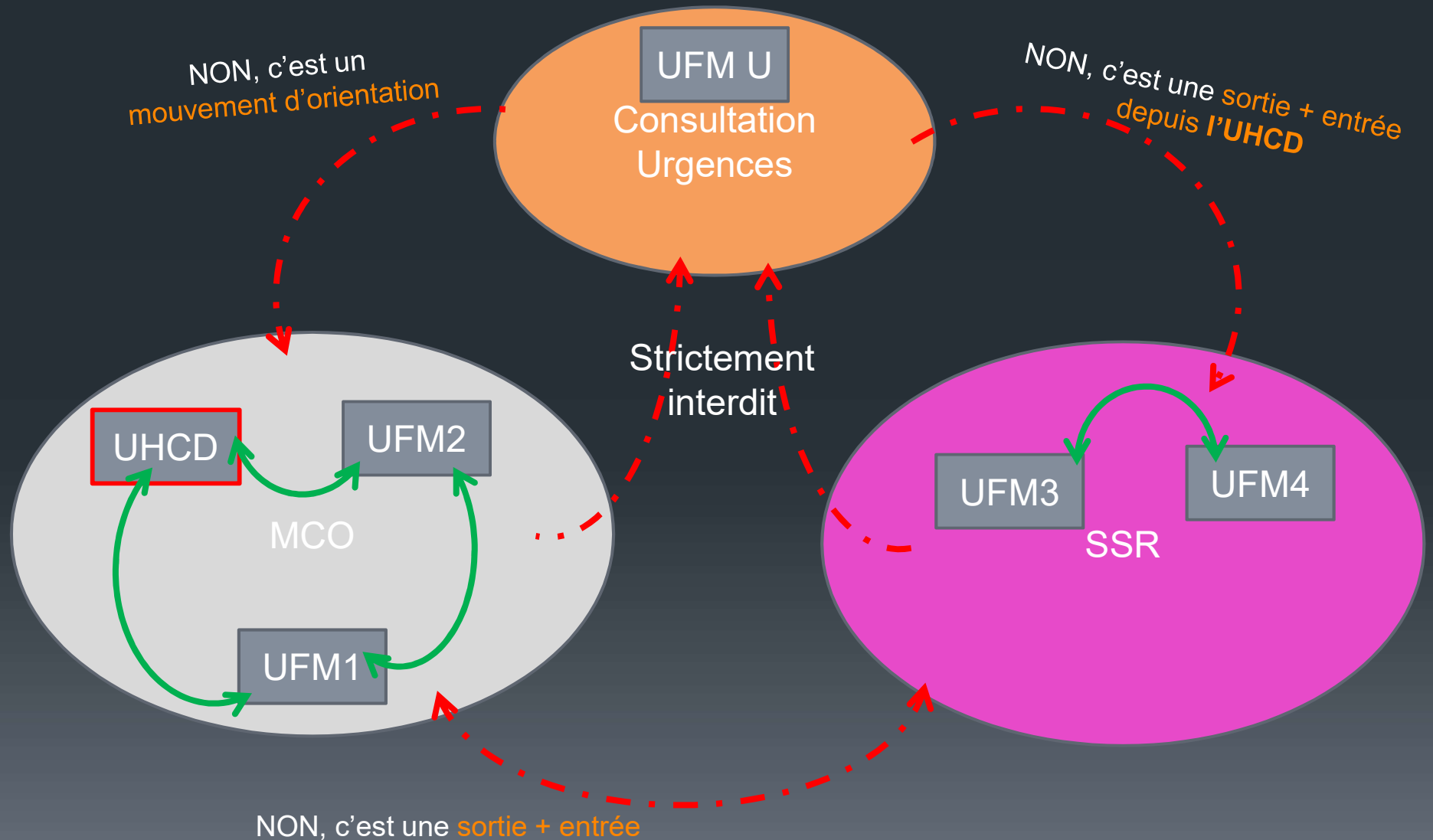
- Mme. V 27a : IMV, vient d'arriver dans le box 5
UFM : Consultation Urgences (3503) / UFH : Urgences Secteur (5100)
- M. A 90a : OAP, en UHCD
UFM : UHCD (3505) / UFH : Lit porte (5700)
- Mme R 78a : Cholécystite, hospitalisée à la 112P pour le Dr Goffredi
UFM : Chirurgie générale hospi (1002) / UFH : Rez de Chaussée (6810)
- M. L 95a : fracture du col, hospitalisé en UPOG à la 612
UFM : UPOG (2011) / UFH : SSR (6110)
- Mme T 28a : Fracture du poignet, en ambu
UFM : Chir Ortho Ambu (1201) / UFH : Ambulatoire (6000)

On complique !

- Mme. V 27a : IMV, intubée-ventilée au déchoc
UFM : UHCD (3505) / UFH : Urgences Secteur (5100)
- M. W 57a : Pneumopathie, mais il n'y a plus de place en médecine donc hébergé en chirurgie en 115
UFM : Médecine (2002) / UFH : Rez de Chaussée (6810)
- Mme D 60a : suspicion de COVID, installée à son arrivée au LP2
UFM : Consultation Urgences (3503) / UFH : Lit porte (5700)

Mutations d'UFM

- Elles ne peuvent se faire qu'au sein d'une même activité



Mutation d'UFH

- 1 seul cas pertinent : La récupération d'un patient hébergé
- Et il faut considérer un patient en UFM **UHCD** mais physiquement en **ZTC** comme un **hébergé**. Si on le déplace en Lit porte, c'est une mutation d'UFH.
- **HM** crée automatiquement un mouvement de mutation si on tire graphiquement un patient entre 2 lits n'appartenant pas la même UFH mais **ne crée ni le mouvement d'orientation ni la mutation d'UFM** si ils sont nécessaires.



99% des erreurs !
(oui ce sont les
mêmes)

⇒ **Il ne faut pas faire !**
(ou seulement si on maîtrise parfaitement ce qu'on fait)

Alors comment faire une mutation propre ?

BOX5 - BOX5

34a) Constantes

21n. Nouvelle observation

Plan de soins

Transmissions ciblées

Mouvement d'orientation

Mouvement de mutation

Mouvement de sortie

Mouvements



Mutation UFH

Nature du mouvement * Mutation UFH

Date d'effet * 06/01/2021 Mercredi 11:28

Médecin responsable

Lit/Poste

UF hébergement *

Salle / Appareil

Commentaire

Lit/poste libéré ☐

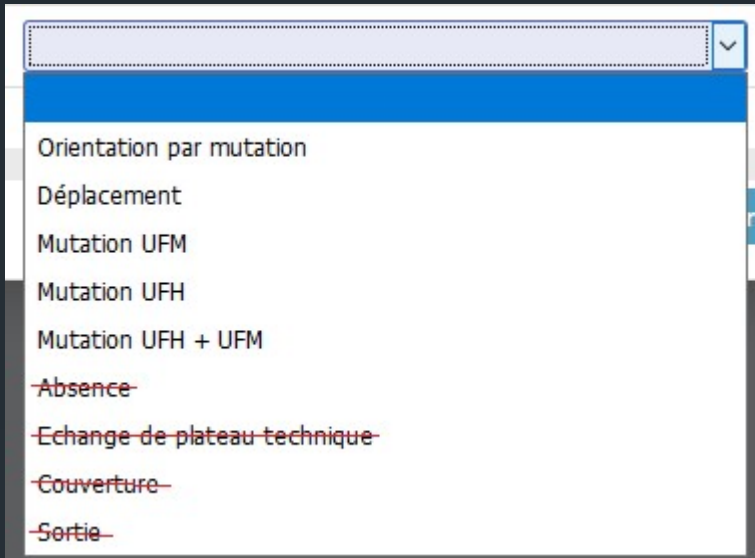
Salle/appareil libéré ☐

Isolement ☒ Non concerné ☐ Septique ☐ Médical

Fermer Valider

- Par défaut, il est proposé une mutation d'UFH.
- Il faut donc choisir le type de mouvement adapté
- (De là, on peut techniquement faire tous les mouvements possibles)

Le menu « Nature du mouvement »



- Déjà vu :
 - ~~Orientation par mutation~~
- Ce qui nous intéresse :
 - Mutation UFH + UFM
 - Mutation UFM
 - Mutation UFH
- (Déplacement)
- Ce qu'on verra plus tard :
 - Sortie

Mutation UFM + UFH

- C'est un changement de service ET de périmètre de responsabilité médicale (typiquement une « **montée en étage** »)
- Les champs obligatoires sont comme toujours en **bleu**
- Choisir l'**UFM**.
- L'**UFH** par défaut se renseigne automatiquement mais on doit la changer si on héberge
- **Mode d'entrée** : Le mode 6-1 se met automatiquement. Si il n'y est pas c'est que le mouvement d'orientation n'a pas été fait => Annuler et faire d'abord l'orientation
- **Médecin responsable** : mettre le médecin qui a accepté le patient.
- **Lit/Poste** : mettre le lit attribué au patient, à défaut le patient se retrouvera dans les patients à placer.
- **Lit libéré / salle libérée**: cocher libère le lit actuel du patient. Par précaution, **toujours cocher**

Mutation UFH + UFM

Nature du mouvement * Mutation UFH + UFM

Date d'effet * 06/01/2021 Mercredi 11:38

Médecin responsable

UF médicale *

Mode d'entrée *

Couverture

Lit/Poste

UF hébergement *

Salle / Appareil

Commentaire

Lit/poste libéré ☐

Salle/appareil libéré ☐

Isolement ☒ Non concerné ☐ Septique ☐ Médical

Fermer Valider

Mutation UFM

- Quand on change la responsabilité médicale (rarissime isolement)
- Les champs obligatoires sont comme toujours en **bleu**
- Choisir l'**UFM**.
- **Mode d'entrée** : Le mode 6-1 se met automatiquement. Si il n'y est pas c'est que le mouvement d'orientation n'a pas été fait => Annuler et faire d'abord l'orientation
- **Médecin responsable** : mettre le médecin qui a accepté le patient.

(Les champs concernant le placement physique du patient sont absents. Si il y en a besoin c'est que ce n'était pas une mutation d'UFM qu'il fallait faire mais UFM+UFH)

=> **Changer la nature du mouvement** et recommencer

The screenshot shows a web form titled "Mutation UFM". It contains several input fields and buttons. The fields are: "Nature du mouvement *" with a dropdown menu showing "Mutation UFM"; "Date d'effet *" with a date picker showing "06/01/2021", a day selector showing "Mercredi", and a time selector showing "11:59"; "Médecin responsable" with a text input field; "UF médicale *" with a dropdown menu; "Mode d'entrée *" with a dropdown menu showing "61 - Mutation depuis une unité de soins courte durée"; "Couverture" with a text input field; and "Commentaire" with a large text area. At the bottom, there are two buttons: "Fermer" (Close) and "Valider" (Validate).

Mutation UFH

- C'est un changement de service d'hébergement sans changement de responsabilité médicale (typiquement : **récupération d'un hébergé**)
- Les champs obligatoires sont comme toujours en **bleu**
- Choisir l'**UFH destinataire**.
- **Médecin responsable** : normalement inutile, si le médecin change, c'est probablement qu'il faut une mutation UFM+UFH
- **Lit/Poste** : mettre le lit attribué au patient, à défaut le patient se retrouvera dans les patients à placer.
- **Lit libéré / salle libérée**: cocher libère le lit actuel du patient. Par précaution, **toujours cocher**

Mutation UFH

Nature du mouvement * Mutation UFH

Date d'effet * 06/01/2021 Mercredi 12:05

Médecin responsable

Lit/Poste

UF hébergement *

Salle / Appareil

Commentaire

Lit/poste libéré ☐

Salle/appareil libéré ☐

Isolement ☒ Non concerné ☐ Septique ☐ Médical

Fermer Valider



Cette action est réalisée automatiquement en cas de déplacement graphique entre 2 lits de 2 UFH différentes (**c'est souvent une erreur !**)

Mutation « déplacement »

- C'est un changement de lit au sein du même service :
 - Isolement
 - Chambre seule
 - Problème technique
 - Besoin de rapprocher le patient du poste de soins
 - ...

- Les champs obligatoires sont comme toujours en **bleu**
- L'UFH est **grisée** car sinon ce serait une **mutation UFH**.
- **Médecin responsable** : normalement inutile, si le médecin change, c'est probablement qu'il faut une mutation UFM+UFH
- **Lit/Poste** : mettre le lit attribué au patient, à défaut le patient se retrouvera dans les patients à placer (ce qui n'a pas de sens...).
- **Lit libéré / salle libérée**: cocher libère le lit actuel du patient. Par précaution, **toujours cocher**

Déplacement

Nature du mouvement * **Déplacement**

Date d'effet * **06/01/2021** **Mercredi** **12:09**

Médecin responsable

Lit/Poste

UF hébergement **6810 - Rez de chaussée**

Salle / Appareil

Commentaire

Lit/poste libéré ☐

Salle/appareil libéré ☐

Isolement ☒ Non concerné ☐ Septique ☐ Médical

Fermer **Valider**



Cette action est réalisée automatiquement en cas de déplacement graphique entre 2 lits de la même UFH

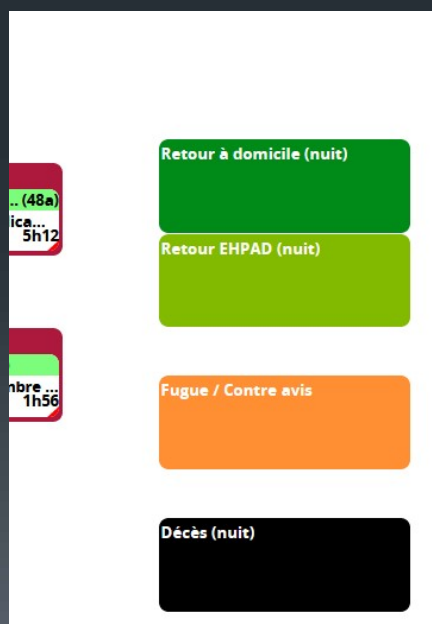


La sortie

Les sorties

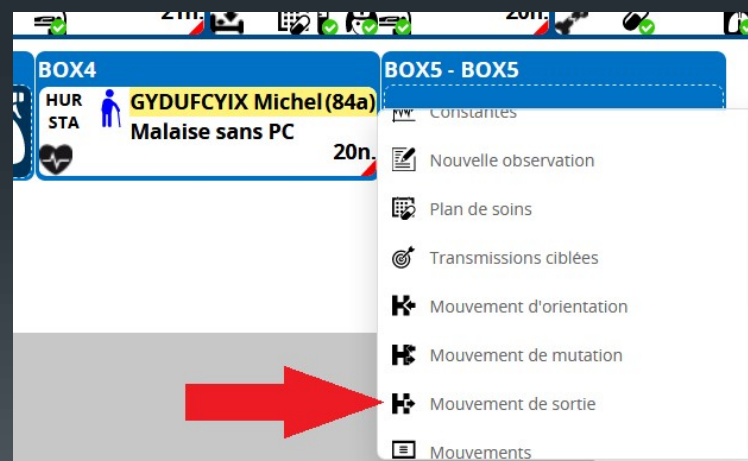
Méthode graphique (tirer-déplacer)

- Incomplet (pas de transfert)
- Peut prêter à confusion
- Pas toujours de confirmation



Méthode « complète »

- Complet
- Un peu plus long
- Moins convivial
- Mais plus sûr !



Sortie « manuelle » ou Transfert

Sortie

MASQUER LES CHAMPS LIÉS À LA FACTURATION

Nature du mouvement * : Sortie

Établissement :

Type de sortie * :

Date de sortie * : 05/01/2021 Mardi 15:04 ☐

Mode de sortie * : 8 - Retour domicile

Orientation :

Commentaire :

« A confirmer »

☐ Création du séjour de transfert intra établissement

☐ Création du séjour suivant

Fermer Valider

- **Nature du mouvement** : **Sortie** (automatique en cliquant sur « Mouvement de sortie »)
- **Établissement** : **destination** si transfert ou retour en EHPAD (renseigne automatiquement « Mode de Sortie »)
- **Type de sortie** : **Réelle**
- **Date de sortie** : Mettre l'**heure réelle de sortie** du service(*)
- **Mode de sortie** : selon la destination
- **Orientation** : Contextuel en fonction du mode de sortie
- **Commentaire** (à destination des secrétaires administratives), par exemple actuellement utilisé pour renseigner la société d'ambulance prenant le patient en charge

Champ établissement MCO (transfert ou Retour EHPAD)

Champ établissement non rempli (RAD)

4 - Sortie sans autorisation

8 - Retour domicile

~~05 - Sortie avec passage par le service d'accueil des urgences~~

87 - Sortie vers une structure d'hébergement médico-social

~~08 - Sortie vers un service de soins infirmier à domicile~~

9 - Décès

~~01 - Transfert pour après prestation inter établissement vers soins de courte durée~~

~~61 - Mutation vers unité de soins courte durée~~

~~66 - Mutation vers une unité d'hospitalisation à domicile~~

71 - Transfert vers unité de soins courte durée

~~76 - Transfert vers une unité d'hospitalisation à domicile~~

~~05 - Sortie avec passage par le service d'accueil des urgences~~

87 - Sortie vers une structure d'hébergement médico-social

~~08 - Sortie vers un service de soins infirmier à domicile~~

Champ établissement = SSR

72 - Transfert vers unité de soins suite et réadaptation

Cas particulier : Mutation MCO->SSR

Sortie

MASQUER LES CHAMPS LIÉS À LA FACTURATION

Nature du mouvement * : Sortie

Établissement : 33 0 78049 5 - CLINIQUE MUTUALISTE DU MEDOC

Type de sortie *

Date de sortie * : 05/01/2021 Mardi 17:10

Mode de sortie * : 62 - Mutation vers unité de soins suite et de réadaptati

Commentaire

☒ Création du séjour de transfert intra établissement

MASQUER LES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Date d'entrée : 05/01/2021 Mardi 17:11

Médecin responsable *

Motif d'hospitalisation

UF médicale * : 3404 - SSR Polyvalent

Couverture : EXT - Soins externes

Conserver le lit et l'UFH : ☐

Lit/Poste

UF hébergement * : 6610 - SSR

☐ Création du séjour suivant

Fermer Valider

C'est un cas rare surtout la nuit mais qui peut arriver en cas de tension des lits d'aval.

- On renseigne la partie SSR de la clinique comme **établissement destination**
(Le mode de sortie se met automatiquement)
(Si, fait exceptionnel, le SSR est extérieur à la clinique il faut mettre 7.2 et non 6.2)

PUIS

- On crée le « **séjour de transfert intra-établissement** » en cochant la case correspondante
- On coche la petite case « **créer une admission directe** »
- On précise l'**UFM (3404)** et l'**UFH (6610)** du SSR.
- On attribue éventuellement le lit
 - « Conserver le lit et l'UFH » va générer un hébergement dans le même lit (utile p.ex pour simplifier le passage d'un patient d'UPOG en SSR)

Urgence intra établissement - Cas particulier SSR->MCO

C'est le cas du patient qui se dégrade et qu'il faut prendre en charge de façon urgente.

- On renseigne la partie MCO de la clinique comme **établissement destination**
(Le mode de sortie se met automatiquement)

PUIS

- On crée le « **séjour de transfert intra-établissement** » en cochant la case correspondante
- On coche la petite case « **créer une admission directe** »
- On précise l'**UFM** et l'**UFH** de destination (la nuit souvent UHCD ou USC).
- On attribue éventuellement le lit
 - « Conserver le lit et l'UFH » n'a pas trop de sens dans cette situation

Sortie

MASQUER LES CHAMPS LIÉS À LA FACTURATION

Nature du mouvement * **Sortie**

Établissement **33 0 78049 5 - CLINIQUE MUTUALISTE DU MEDOC**

Type de sortie *

Date de sortie * **06/01/2021** Mercredi **12:27**

Mode de sortie * **61 - Mutation vers unité de soins courte durée**

Commentaire

☒ Création du séjour de transfert intra établissement

MASQUER LES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Date d'entrée **06/01/2021** Mercredi **12:28**

Médecin responsable *

Motif d'hospitalisation

UF médicale *

Couverture **ALD28 - ALD - Avis favorable du médecin hospitalier**

Conserver le lit et l'UFH ☐

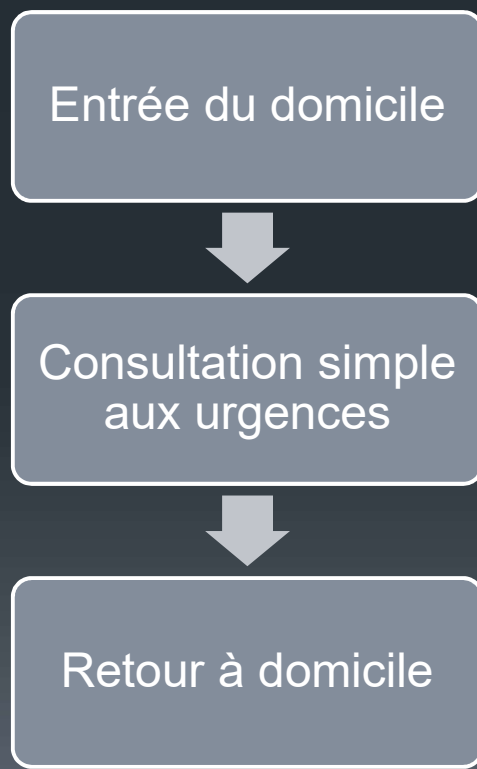
Lit/Poste

UF hébergement *

☐ Création du séjour suivant

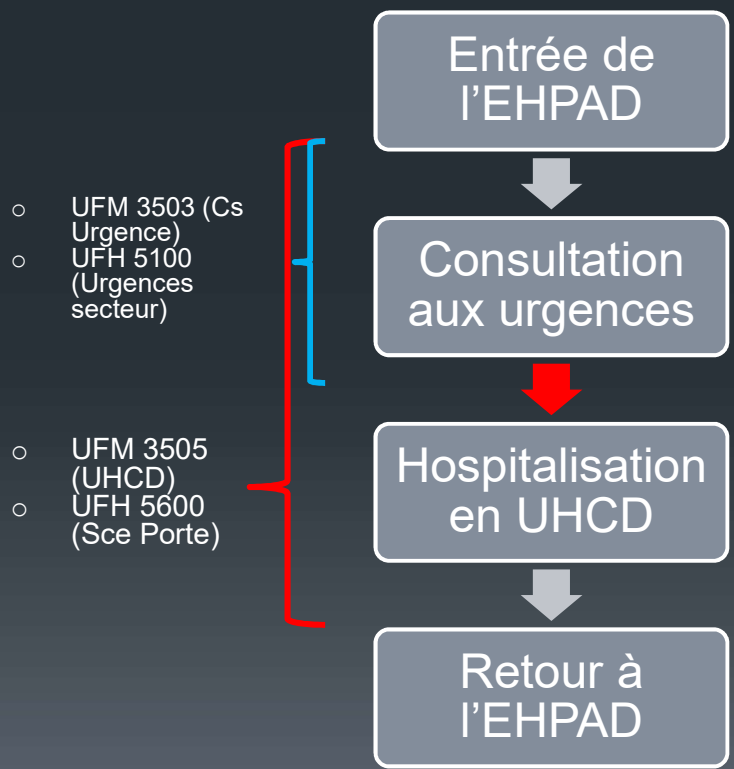
Fermer Valider

Exercice #1



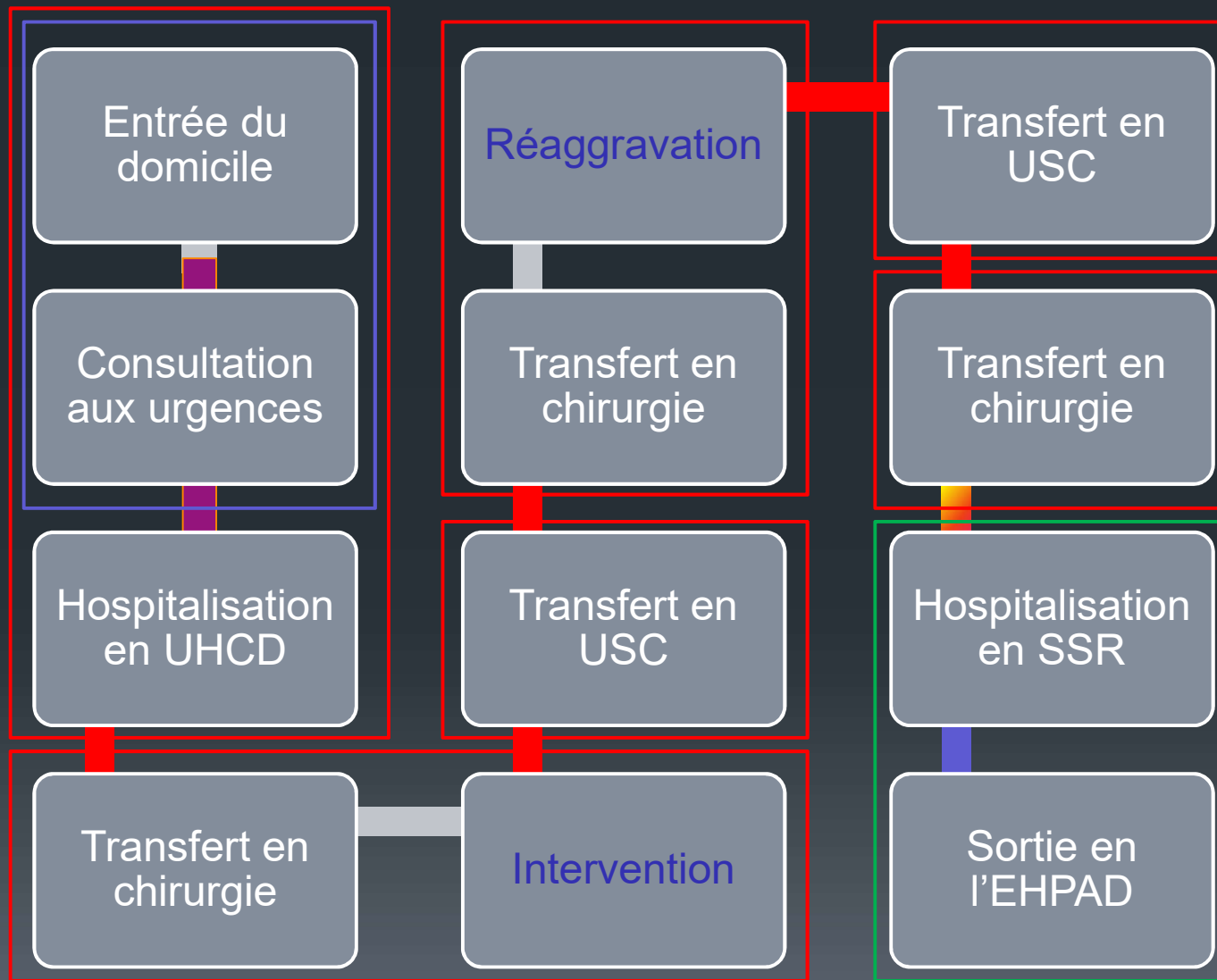
- Facturation en acte externe (comme chez le MG)
- Entrée mode 8
- Sortie mode 8
- Facturation de la consultation et/ou des actes réalisés (~100€)

Exercice #2



- Entrée mode 8.7
- Consultation urgences
- Passage en UHCD (hospitalisation = changement de mode de financement mais aussi changement du mode d'entrée qui passe à 8.5)
- Sortie mode 8.7
- Facturation d'un séjour d'hospitalisation (~ 600€)

Exemple #3...



En résumé

- Chaque entrée nécessite un **mouvement d'entrée** (généré automatiquement à la création du séjour)
→ **Créer le dossier**
- Chaque séjour doit être clôturé pour pouvoir être facturé, il faut donc 1 **mouvement de sortie** par séjour lorsque le patient quitte physiquement l'établissement ou qu'il change d'activité MCO/SSR
→ **Faire sortir le patient**
- Chaque changement d'« activité au sein de la clinique » nécessite au moins 1 mouvement d'entrée (et éventuellement 1 de sortie de la « clinique » précédente, HM le fait en 1 temps)
 - Soins externe / Urgences => Hospitalisation :
Le soins externe est absorbé dans l'hospitalisation
→ **Faire un mouvement d'orientation**
 - MCO => SSR ou SSR => MCO :
On change de « clinique », on fait une sortie + une entrée
→ **Faire un transfert inter-activité intra-établissement**
- MCO => MCO
 - On ne change pas de « clinique »
→ **Faire une mutation UFM et/ou UFH**
- **Globalement, évitez le mode graphique sauf pour les déplacements tant que vous ne maîtrisez pas le fonctionnement**



(je vous aurai à l'usure !)

Encore une chose...

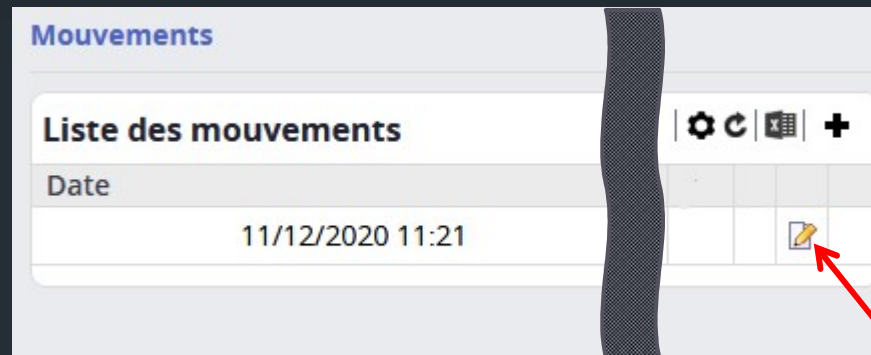
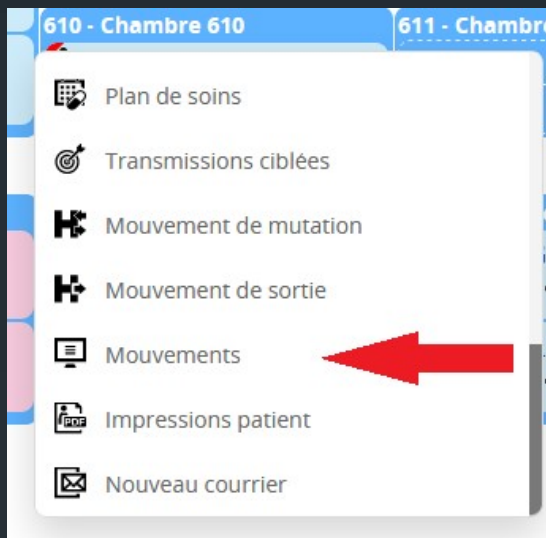
Quand on a besoin de corriger un mouvement...

- Si vous utilisez l'écran graphique et faites une fausse manipulation
- Si vous faites sortir un patient qui au final ne sort plus
- Si vous avez muté un patient plutôt que de l'orienter
- ...
 - ➔ Il faut **modifier un mouvement** et c'est TOUJOURS faisable.

Et surtout

- Si un patient sorti le jour même (de 0:00 à 23:59) revient aux urgences.
 - ➔ Il ne faut pas créer un nouveau séjour mais rouvrir l'ancien

Retrouver tous les mouvements

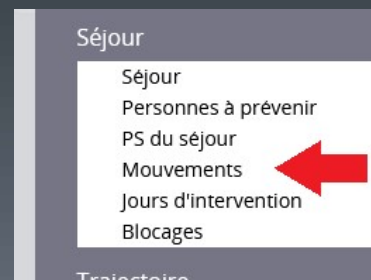
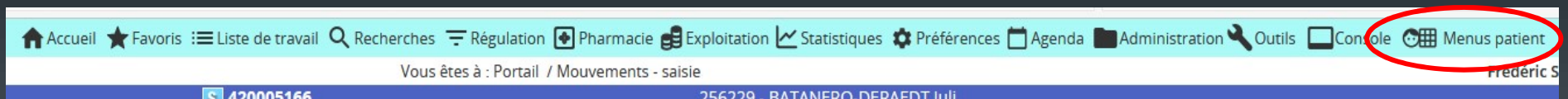


Permet d'**éditer** un mouvement



Permet de **supprimer** le (dernier) mouvement

Sinon il faut le retrouver via la **recherche patient/séjour** puis, via le « **Menu Patient** », rentrer dans le **séjour** et enfin les **mouvements**.



(Dans la colonne de gauche)



Les questions !

- Lâchez-vous ! C'est le moment !